

Note sur les logiciels open-source/libres/gratuits

Responsable du document : Leandro Salemi (0478 70 24 09)

“Sensibiliser les professeurs à promouvoir l’utilisation de logiciels libres/gratuits et permettre à l’étudiant d’utiliser ces logiciels dans le cadre des cours, des séances d’exercices et des travaux”

Cette note aura pour but de justifier la pertinence et la nécessité de l’ouverture aux logiciels libres/gratuits en présentant les problèmes éthiques, économiques et sociaux que suscitent l’utilisation « forcée » de logiciels payants et le rôle de l’université dans un enseignement qui devrait pouvoir se qualifier d’émancipateur et de critique.

1. **Définitions**

Logiciel payant : logiciel dont l’utilisation est réservée à un nombre limité de personnes ayant acquis, moyennant l’achat d’une licence au propriétaire, des droits d’utilisation. Il se peut qu’une licence de type “étudiante” soit disponible, à un prix plus bas que la licence privée.

Logiciel open-source : logiciel dans lequel le code source est mis à la disposition du grand public. Généralement, les programmeurs et autres amateurs d’informatiques s’unifient et améliorent, ensemble, le code source qu’ils partagent ensuite. Il y a donc une liberté d’utilisation ainsi que de personnalisation du logiciel.

Logiciel libre (au sens de la Free Software Foundation) : logiciel qui confère à son utilisateur les 4 libertés suivantes :

- La liberté d’exécuter le programme, pour tous les usages ;
- La liberté d’étudier le fonctionnement du programme et de l’adapter à ses besoins ;
- La liberté de redistribuer des copies du programme (ce qui implique la possibilité aussi bien de donner que de vendre des copies) ;
- La liberté d’améliorer le programme et de distribuer ces améliorations au public, pour en faire profiter toute la communauté.

Logiciel gratuit : logiciel dont le code source n’est pas distribué. L’utilisation du logiciel est donc limitée par le cadre fixé par l’auteur. Néanmoins, son utilisation (au sens de celle fixée par l’auteur) reste libre et distribuable.

2. **État actuel à l’UCL**

Dans le cadre de nombreux cours, projets et autres travaux, l’étudiant du XXI^{ème} siècle est confronté à l’utilisation de nombreux logiciels. Aujourd’hui, dans la plupart des cours offerts par les facultés de l’UCL, les étudiants sont forcés d’utiliser un/des logiciel(s) particulier(s) (payants en majorité) afin de répondre aux attentes de ces cours. Cependant, de nombreuses alternatives existent et ne sont

malheureusement ni présentées, ni proposées. Cette politique appliquée actuellement pose plusieurs problèmes d'ordre éthique et d'ordre socio-économique.

D'un point de vue éthique, l'université se positionne clairement en faveur d'une compagnie particulière en forçant ses étudiants à travailler avec un logiciel plutôt qu'un autre. De plus, les logiciels utilisés sont pour la plupart issus de grosses compagnies détenant un monopole important : Microsoft pour les distributions Office, Mathworks pour Matlab, IBM pour SPSS,... Ainsi, l'université se positionne dans cette politique de monopole et incite (pour ne pas dire "force"), de manière plus ou moins explicite, l'étudiant à y rentrer aussi. L'université échoue donc dans son rôle émancipateur où elle devrait pouvoir présenter et autoriser toute alternative aux étudiants afin qu'il puisse se positionner, de manière libre et autonome, dans ce grand débat de société. Ainsi, avec la politique actuelle, l'étudiant n'est doté que d'un nombre limité d'outils et ne possède donc pas une vision globale, vision qui devrait lui permettre d'agir dans la société de demain en prenant part de manière active au débat.

D'un point de vue socio-économique, on incite l'étudiant à acquérir une licence étudiante. Il est vrai que ces licences étudiantes sont proposées à des prix plus faibles que les licences privées mais c'est justement là où se trouve la perversion de ce système :

- Premièrement, l'étudiant débourse une somme supplémentaire à des coûts "obligatoires" (minerval, logement,...). On ajoute donc une charge financière supplémentaire et on accroît les barrières d'accès aux études (les plus défavorisés sont plus touchés par cette politique) ;
- Deuxièmement, même si la licence étudiante est moins chère que la licence privée, cette première expire à la sortie même du cursus. Dès lors, le jeune diplômé (et/ou son employeur), ayant besoin d'un tel logiciel et ayant été incité à l'utiliser pendant tout son cursus, devra déboursier une somme bien plus importante (ex : 2000€ pour Matlab au lieu de 50€) ;
- Troisièmement, même s'il est vrai que les ordinateurs des salles informatiques sont équipés de ces logiciels payants, la solution n'est pas idéale. En effet, certains étudiants, parmi ceux qui ne disposent pas de kot, sont forcés de rentrer chez eux en train ou bien en bus. Comme il n'est pas rare de passer des soirées entières sur ces logiciels afin de réaliser un quelconque travail/projet, ces derniers, n'ayant pas accès aux salles 24H/24, sont pénalisés (car obligés de se plier aux horaires des transports en commun).

Nous remarquons donc que les problèmes rencontrés sont de différents ordres :

- On force l'étudiant à déboursier de l'argent en plus (non-nécessaire !) de manière plus ou moins directe et on discrimine ceux ayant plus difficilement accès aux locaux informatiques (non-koteurs) ;
- On forme l'étudiant à rentrer dans une dynamique de monopole économique mise en œuvre depuis des années sans lui offrir la possibilité de s'armer d'outils différents (alors que bien souvent, ils existent !).

3. **Des alternatives existent**

Après avoir abordé les problèmes que suscitent la politique appliquée actuellement, parlons des alternatives et surtout, justifions leur pertinence.

Premièrement, les alternatives aux logiciels fortement utilisés existent et sont généralement nombreuses. Il suffit de regarder les alternatives qui se sont créées autour des distributions Office de Microsoft pour comprendre. De plus, ces alternatives s'appuient, dans la majorité des cas, sur le programme payant (qui est souvent le programme "mère"). Ainsi, le logiciel libre possède une interface qui ressemble fortement à la version payante : la transition payant-libre peut se faire de manière douce et ne devrait poser pas de problème majeur (ex : prise en main de libre office par un utilisateur chevronné d'Office selon Microsoft).

Deuxièmement, ces alternatives offrent une flexibilité à toute épreuve. En effet, à l'heure actuelle, la science progresse à un rythme relativement soutenu. Dès lors, il est primordial que l'outil informatique suive le mouvement et s'adapte, de manière (quasi) instantanée aux avancées. Si le logiciel est ouvert et modifiable par tous, la communauté du libre pourra prendre en charge ce travail et proposer des versions modifiées très rapidement alors qu'une compagnie privée prendra plus de temps et pourrait, éventuellement, faire payer la mise à jour.

Enfin, si la compagnie possédant les droits disparaît et que la licence était privée, divers problèmes peuvent se produire avec, dans le pire cas, le code source du logiciel devenant irrécupérable (le logiciel ne pourra donc plus être vendu, modifié ni distribué).

4. **Conclusion**

Cette note aura mis en avant les différents problèmes que pose l'utilisation de logiciels à licence payante au sein de l'université. Ces problèmes sont un frein à l'accessibilité aux études ainsi qu'à la formation critique et émancipatrice que devrait proposer l'UCL. De plus, nous avons vu que de nombreuses alternatives existent (un travail de recensement devra être effectué) et que ces alternatives se calquent sur les versions payante. La difficulté principale qu'impose cette transition est justement d'oser apporter ce changement novateur et libérateur. Enfin, il est important de conclure en soulignant le fait que l'université à tout à y gagner : les logiciels libres ne présentent aucune contrainte économique (puisque disponibles et distribuables gratuitement), permettent un certain affranchissement d'entreprises monopolistiques et offrent une image nouvelle de l'université: l'image d'une université plus ouverte, plus libre.